



**AVIS PUBLIC
PROMULGATION
RÈGLEMENT N° 1566-08**

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES DONNÉ :

QUE le règlement n° 1566-08 de la Ville de Vaudreuil-Dorion intitulé :

Règlement modifiant le Règlement sur les nuisances n° 1566 (RMH 450) afin d'ajouter certaines dispositions relatives à la garde de poules domestiques

a été adopté par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion à la séance du 16 janvier 2017.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement au Service du greffe et des affaires juridiques, 2555 rue Dutrisac, Vaudreuil-Dorion, durant les heures de travail.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce dix-huitième (18^e) jour du mois de janvier deux mille dix-sept (2017).

Jean St-Antoine, avocat, OMA
Greffier

Le présent avis peut être consulté sur le site
Internet de la ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca